Par l'ance Nationale l'article l'actionale

ORGANE DE LA SOCIETE DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 5

Montréal, Mai 1912.

50 cts par an

DEMONSTRATION SUPERBE

Comment L'Alliance Nationale a fêté l'avénement de son Président Général à la charge de maire de Montréal.

Aucun de nos lecteurs n'ignore que l'Alliance Nationale a fêté dignement, le 8 avril dernier, l'avénement de son Président Général au poste envié de maire de la métropole canadienne.

Nous n'entreprendrons pas de raconter par le menu, les détails de cette belle manifestation, car nous avons pensé qu'il serait préférable de reproduire "in extenso", les rapports parus dans les divers journaux quotidiens de Montréal, afin de constituer de ces différents récits, une sorte de numéro souvenir de cette grande démonstration sympathique.

Toutclois, il nous sera permis d'adresset un mot d'éloge au comité d'organisation, qui s'est prodigué pour assurer le succès de cette fête dont notre Président a le droit de se montrer légitimement fier et comme les noms de ceux qui le composaient méritent d'être connus, nous en donnons la liste.

Comité d'organisation du banquet: MM. F. C. Laberge, président d'honneur; F. Turgeon, résident; G. Monet et H. Charette, secrétaires-conjoints; T. Benard, trésorier; et MM. J. E. Lafontaine, A. Charbonneau, A. Castonguay, J. W. Girouard, N. David, Georges Guy, Aug. Mathieu, M.D.; J. A. Giard, F. Charbonneau, Jeorges Viau, J. E. Laquerre. Cet acte de jusice accompli, nous passons à la reproduction des articles qui ont paru dans la presse quotifienne montréalaise:

RAPPORTS DES JOURNAUX

"La Presse"

Une législation plus sévère à l'égard de ceraines compagnies d'assurance mutuelle, même elles qui ont leur bureau dans la province de québec, et plus de protection aux bonnes cororations locales pour leur permettre de lutter outre les companies étrangères; voilà ce dont Législature proyinciale sera bientôt saisie.

Le banquet offert par les membres de L'Alnce Nationale à leur président, Son Honneur
maire Lavallée, et où furent discutées ces
testions, avait réuni autour des tables, hier
vir, plus de 250 convives. Le théâtre de ces
tapes, l'arsenal du 65ième, présentait un speccle très animé. En organisant le banquet,
Alliance Nationale avait en vue de célébrer
scension de son président au poste de preer magistrat de Montréal.

Le premier orateur de la veillée, M. F. Turon, qui présidait, s'en expliqua ainsi:



M. L. A. LAVALLÉE, Maire de Montréal, Président Général de l'Alliance Nationale.

"C'est un honneur pour tous les membres de L'Alliance Nationale que de voir leur président élevé aux fonctions de maire de Montréal".

Puis M. Turgeon passe en revue la carrière de M. Lavallée depuis son entrée dans le mouvement mutualiste.

Discours du Maire

Longuement acclamé, lorsqu'il se lève, Son Honneur, le maire commence par des remerciements: "C'est votre propre succès que vous célébrez. Ce sont des membres de l'Alliance Nationale qui ont exercé sur moi la plus forte pression pour me faire présenter à la mairie, et si j'ai consenti, c'était plus pour l'Alliance que pour moi-même. Je ne puis oublier que je suis l'un des 103 membres qui l'ont fondée.

"Malheureusement, notre législation est insuffisante. Elle sent l'inexpérience à trois lieues à la ronde. Il faudrait à ce propos une conférence entre nos législateurs, d'où sortirait upe protection plus efficace pour les intérêts de la mutualité canadienne-française et

A l'heure qu'il est - et cette situation a existé sous différents gouvernements, car je ne fais pas ici de politique - n'importe quel aventurier peut bâtir une échelle de taux et fonder des sociétés indignes de voir le jour. Que celles-ci, un jour, subissent une dégringolade, leur chute fera tort aux intérêts de la mutualité bien entendue."

De la protection

Continuant, l'orateur éneace:

"Nous accueillons dans la province de Québec toutes les sociétés d'assurance mutuelle, tandis que les nôtres n'ont pas accès dans certaines provinces du Dominion ni dans certains Etats américains. Nous devrions élever une barrière protectionniste, ou tout au moins obtenir la réciprocité, sous ce rapport. Voyez l'Alliance Nationale, qui avec ses 25,000 membres perçoit \$750,000 par année! J'estime que les cinquante compagnies étrangères faisant affaires dans la province de Québec prélèvent annuellement une quarantaine de millions qui s'en vont à Brantford, Chicago et autres lieux plutôt que de rester ici. Je fais également appel au député de Joliette, M. J. M. Tellier, et au député de Laval, M. J. W. Lévesque, que je vois présents ici, pour amener cette question devant nos législateurs."

M. Lavallée exprime l'espoir de voir l'Alliance Nationale, à sa prochaine convention, compter 30,000 membres.

Des lettres d'excuses sont ensuite lues de Mgr Bruchési, de sir Lomer Gouin, de sir Rodolphe Forget, du juge Beaudin et de MM. H. Laporte, H. Bourassa et A. Labelle, incapables d'assister.

Un double but .

M. F.-C. Laberge, ingénieur, explique que l'Alliance Nationale a un double but: grouper l'élément catholique et les Canadiens-français.

M. le chanoine Gauthier, curé de la cathédrale, chapelain de l'Alliance, suggère que celle-ci s'intéresse particulièrement au sort de l'ouvrier, en insérant des articles spéciaux à leur intention dans sa revue mensuelle. Selon lui, jamais les Canadiens-français n'ont jamais éprouvé un plus pressant besoin de se grouper qu'à l'heure actuelle.

M. J. M. Tellier, chef de l'opposition provinciale, après une brève allusion à l'autonomie dont devrait jouir Montréal, convient que notre législation touchant les compagnies d'assurance est insuffisante. Il conseille à leurs représentants de faire valoir leurs revendica-

Parlèrent encore: MM. Thomas Gauthier, Ludger Gravel, O. Lavallée, J. W. Lévesque, lieutenant-colonel Ostell, etc.

On remarquait dans l'assistance: MM. L.-N. Dupuis et J. Ainey, commissaires; les échevins Poissant, E. Larivière et Gauvreau; MM. L.-O. D'Auray, docteur J.-A. Lapierre, C. Duquette, J.-O. Labrecque, E.-J. Brossard, F. Fauteux, E. Godin, F. Pauzé, W. U. Boivin, Léopold Robert, R. Delfausse, F. Trudel, L. Trudel, A. Lecours, T. Thibodeau, W. Blanchet, N. Robichaud, A. Saint-Cyr, A. Prud'homme, A. Corbin, G.-H. Vaillancourt, G. Gonthier, A.

Frigon, A. Fortier, L. Cadieux de Courville, J. Marois, W Michaud, docteur J.-A. Rouleau, docteur C.-A. Daigle, docteur J.-A. Ranger, etc. LA PRESSE,

9 avril 1912.

"La Patrie"

Les membres de l'Alliance Nationale ont tenu à manifester la joie et l'honneur qu'ils éprouvaient de voir leur président général, M. L.-A. Lavallée, élevé à la mairie par ses concitoyens, en lui offrant, hier soir, à l'arsenal du 65ième, une diner de près de trois cents couverts.

Toutes les mutualités canadiennes-françaises y étaient représentées et cette présence de tant de mutualistes faisait dire à l'un des orateurs que l'élection de M. Lavallée était un manifeste de l'influence et de l'action des sociétés de mutualité à Montréal.

Au moment des toasts, le président du comité d'organisation, M. F. Turgeon leva son verre à la santé du Roi, puis à celle du Pape. En manière de réponse, les convives firent entendre le "Dieu, sauve le Roi", et le chant des Zouaves Pontificaux.

Puis, M. Turgeon proposa

La santé de l'Hôte

d'honneur, M. le maire Lavallée. Dans un résumé intéressant, il démontra que M. Lavallée était le fils de ses oeuvres. Il raconta ses débuts, son travail, ses ambitions et surtout son apport efficace au développement parmi les Canadiens-français de la mutualité. On ne pouvait en conséquence s'étonner du fait que les vingt-cinq mille membres de l'Alliance, au jour où ils ont cru pouvoir témoigner à leur président une marque de sympathie, ont répondu à son appel dans un élan d'unanime enthousiasme. En terminant, il dit tout ce que les citoyens de leur ville étaient en droit d'attendre pour la grandeur et la prospérité de leur ville.

Au moment où le maire se leva pour répondre, il fut acclamé par une chaleureuse ova-

M. Lavallée

dit d'abord toute la joie qu'il éprouvait de se retrouver au milieu de ses confrères de l'Alliance, les remercia, et déclara que son triomphe devait rejaillir sur toute la mutualité. Il ajouta que l'honneur d'être président de l'Alliance n'était pas moins grand que celui d'être maire de Montréal. Il a toujours une grande joie de se trouver au milieu de ses confrères, lui qui fut l'un des fondateurs de l'Alliance. Il rappelle le rôle de concentration nationale que joue l'Alliance au Canada français. Il dit que le but qu'elle poursuit était tout d'abord de maintenir notre race à un niveau incomparable au milieu des agglomérations ethniques du Canada. Il mit en garde tous ceux qui s'intéressent à la mutualité contre les sociétés qui déversent les capitaux qu'ils reçoivent dans des fonds étrangers. Il en vint ensuite à parler des besoins d'une législation plus effective en rapport avec les sociétés de mutualité. L'histoire de notre pays n'indique pas de notre part une régression sociale et les gouvernements qui se succèdent doivent s'acheminer vers une forme administrative parfaite. Il faut s'attendre à ce que les gouvernements qui

suivront de quelque couleur fussent-ils, sau ront donner à nos mutualités une législation vius conforme à leurs aspirations et surtout à leur protection.

Les gouvernants, dans le passé, n'ont pas toujours prêté une surveillance assez sévère à l'égard de certaines sociétés qui entrainent l'épargne populaire à l'étranger.

M. le chanoine Gauthier

curé de la cathédrale et chapelain de l'Alliance, fut l'orateur suivant. Son discours a été très beau d'envolée et surtout dans la note qu'il convenait. Il se joignit à tous pour féliciter le maire et aborda la question sociale, qui existe chez nous comme à l'étranger, à un degré moins aigu peut-être, mais qui existe quand même. Il parla des tendances démocratiques, de la situation ouvrière, du rôle de la mutua-

M J. M. Tellier

chef de l'opposition, à Québec, adressa aussi la parole. Il se dit heureux de prendre part à ces agapes, d'abord en qualité de membre de l'Alliance, ensuite en qualité de condisciple de collège du nouveau maire, qu'il félicita chaleureusement. Il déclara que les remarques de M. le maire Lavallée étaient très justes quant au peu de protection que les gouvernements avaient accordé à nos sociétés de mutualité. D'autre part, s'il y a eu aujourd'hui, de justes récriminations, le fait est que personne n'est venu revendiquer les droits des mutualistes à Québec. - D'ailleurs, aucun parti ne pourta ne pas reconnaître la justesse de leurs droits. Dans un grand mouvement, M. Tellier s'ecria: "Je me porte garant de la Législature, soit qu'elle appartienne au parti que je represente, soit qu'elle appartienne au parti que je combats, pour donner justice aux sociétés de secours mutuels, en quelque circonstance que ce soit."

M. Tellier a été fréquemment applaudi par les assistants,

M. Thomas Gauthier

président de la Société Saint-Jean-Baptiste, dit quelques mots pour féliciter le maire et parler de la part de la Saint-Jean-Baptiste.

M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans adressa aussi la parole.

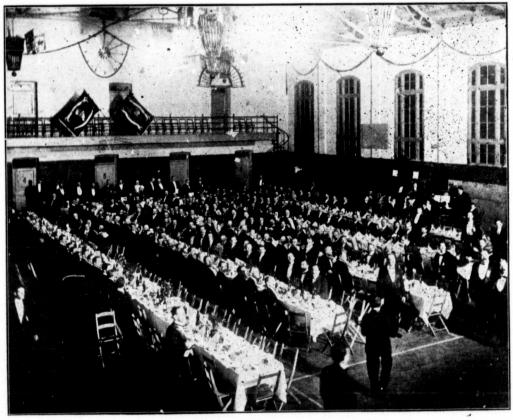
Au cours des discours, le secrétaire donna lecture des lettres d'excuse de Sa Grandeur Mgr Bruchési, de Sir Lomer Gouin, de Sir Rodolphe Forget, de M. Henri Bourassa, du juge S. Beaudin, de M. H. Laporte, de M. A

On remarquait à la table d'honneur, aux côtés du président d'honneur, M. le maire Lavallée, MM. le chanoine Gauthier, F. C. La berge, président d'honneur; F. Turgeon, président du comité de réception; M. Ludger Gravel, président de la Société des Artisans, Thomas Gauthier, président de l'Association St-Jean-Baptiste; J. M. Tellier, leader du parti conservateur à Québec. On remarquait aux autres tables, les commissaires Dupuis et Ainey, le député Lévesque, l'échevin Larivière, MM. Chs Blanchette, G. Monet, H. Charette, T. Bénard, J. E. Lafontaine, Alcide Chaussé, Alex. Prud'homme, Eugène Godin, A. Charbonneau, A. Castonguay, J. W. Girouard, W. Gi La de

Ra

ef hi 111

th tl



BANQUET DU 8 AVRIL 1912 - LES CONVIVES A TABLE.

David, Georges Guy, Dr A. Mathieu, J. A. Giard, F. Charbonneau, Georges Viau, J. E. Laguerre, J. H. Vaillancourt, Dalbé Viau, Dr Poissant, Dr Damien Masson, L. N. Cadieux de Courville, Jos. Marois, Dr Garceau, Dr Ranger, Dr Daigle, Ernest Brossard, Jos. Gauthier, Alf. St-Cyr, W. Michaud, Alp. Rousseau, Jos. A. Lapierre, Rodolphe Lavallée, Dr Noël, J. A. Piette, E. A. Derochers, A. Charette, L. E. Charron, etc.

LA PATRIE.

9 avril 1912.

"The Gazette"

Mayor Lavallée made a plea last night in the course of a banquet given in his honor at the armory of the 65th Regiment, for a more efficient inspection of mutual benefit associations of the province, upon which point Mr. Tellier, leader of the opposition at the Legislature, replied in a speech, promising to do his utmost to bring about such an improvement. The dinner was organized by the Alliance Nationale, of which Mayor Lavallée is the general president, and his colleagues gathered around him last night to express their congratulations on his elction to the post of chief magistrate of Montreal. About 300 guests were present. There were three toasts, that of the King, that of the Pope, after which came that of His Worship, as chief guest. Mr. F. Turgeon, chairman of the

committee of organization, proposed the health of Mayor Lavallée, cursorily reviewing the latter's career, both as a member of the Bar, and a member of the civic administration.

He remarked how pleased were the 25,000 members of the Alliance Nationale to have one of their own brethren filling the office of chief magistrate of Montreal.

Mayor Lavallée, after expressing his thanks for the honor done him as well as his conviction of the great work being accomplished by mutual benefit associations in the province, declared they were pleased to have with them an important member of the Legislature, upon whom fate might have a special favor to bestow at no distant future. However that might be, Mayor Lavallee stated he desired to say that the present legislation was not sufficient to protect the interests of mutual societies.

After touching briefly on the matter His Worship suggested that the Government should appoint a commission to study the actual state of affairs in regard to such organizations, as well as that of reciprocity regarding the operations of such societies.

Mr. F. C. Laberge, in proposing the health of the guests, stated what they wanted was better legislation to prevent societies from doing business when they had not the proper guarantees of solvency. Such organizations

were detrimental to the public interests, declared the speaker.

Rev. Canon Gauthier, general chaplain of the Alliance Nationale, delivered an interesting and patriotic address on the aims and benefits of the order, pointing out, at the same time, the need of taking up arms against the taint of Socialism.

Mr. Tellier, leader of the Opposition, occupied a seat at the guest table. After preliminary remarks, Mr. Tellier said he believed that Mayor Lavallée was justified in uttering o warning in regard to the need of more stringent legislation for the good working of mutual benefit associations. There was no doubt as to the truth of the complaint, and while the appeal was well made it was but just to say that perhaps mutual associations were themselves to blame for the reason they had not come to the Legislature asking for redress. For his part, Mr. Tellier, added, he was convinced that no matter what Government was in office, the day they were informed of the kind of inspection wanted, no time would be lost in introducing the necessary legislation. It was impossible to imagine either party as a Government refusing what was just. Personally he would also do what was within his power to protect the association against unfair competition. Mr. Tellier was very well received and took no advantage of the opportunity to discuss provincial politics. Mr. Thos. Gauthier, president of the St. Jean Baptiste Society, spoke for that organization. Telegrams were read regretting their inability to be present from Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Judge Beaudin, Rodolphe Foget, and Mr. Henri Bourassa.

THE GAZETTE.

9 avril 1912.

"Le Devoir"

L'Alliance Nationale a donné, hier soir, un banquet en l'honneur de l'élection à la mairie de son président général, M. L. A. Lavallée. Trois cents convives se sont réunis à l'arsenal du 65ième Régiment, sous la présidence de M. F. Turgeon, président du comité d'organisation.

Après les toasts au Roi et au Pape, M. Turgeon leva son verre à la santé du maire. Il fit un résumé de la carrière de M. Lavallée qui, né en 1861, d'une famille de cultivateurs, s'en vint à Montréal à l'âge de vingt ans avec, pour toute fortune, l'instruction qu'il avait reque au collège de Joliette. Par son travail, il y conquis peu à peu la fortune et, ce qui vaut mieux encore, l'estime de toute la population qui lui a donné, le 1er février, le plus grand honneur dont elle puisse disposer. Les 25,000 membres de l'Alliance Nationale sont fiers de voir que leur président-général est devenu le premier magistrat de la ville de Montréal.

M. Lavallée a commencé sa réponse en remerciant l'Alliance de la manifestation si cordiale qu'elle faisait à son président. L'honneur de la haute position qu'il occupe doit retomber sur tous les mutualistes. Il fut l'un des cent trois membres qui fondèrent l'Alliance Nationale, et aujourd'hui elle est une des plus puissantes sociétés de secours mutuel du Canada.

M. Lavallée a exprimé le plaisir de voir au banquet plusieurs membres de la Législature, entre autres, M. Tellier, le chef de l'opposition II en a profité pour exprimer l'opinion que la législation concernant les sociétés mutuelles qui date de plusieurs années est devenue insuffisante. Il pense que le gouvernement devrait nommer une commission qui ferait une enquête sur les conditions qui régissent actuellement ces sociétés.

M. F. C. Laberge a porté la santé des invités. M. le chanoine Gauthier, aumônier général de l'Alliance a répondu par un discours intéressant au cours duquel il a recommandé aux membres, qui se recrutent dans tous les rangs de la société, d'opposer aux dangereuses doctrines socialistes, la doctrine religieuse qui sait trouver le remède.

M. M. Tellier a fait l'éloge du Maire, dit que sa demande d'une législation nouvelle concernant les sociétés mutuelles, arrive à son heure. Il croit juste de dire que ces sociétés sont peut-être à blâmer pour n'avoir pas elles-mêmes revendiqué leurs droits devant la législature. Il est convaincu que, quel que soit le gouvernement, il n'y aura aucune hésitation de sa part à donner justice aux sociétés mutuelles. Pour sa part, il est prêt à tout faire pour les protéger.

D'autres discours ont été prononcés par M. T. Gauthier, représentant la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-Français, etc.

Des lettres d'excuses ont été reçues de Mgr l'Archevêque, de M. H. Laporte, de sir Rodolphe Forget, de M. le juge Beaudin, de M. Henri Bourassa, de M. A. Labelle.

9 avril 1912. LE DEVOIR.

"The Witness"

Mayor Lavallée told the guests at a banquet in the Armory of the 65th Regiment last night that the present legislation for mutual benefit associations was defective. It did not fully protect their interests, he said, and the government should appoint a commission to study the actual conditions of these organizations. Reciprocity of operations should also be studied.

The dinner was a complimentary function tendered to the Mayor by the Alliance Nationale, of which his Worship is general president. The principal toasts honored by the three hundred guests present were the 'King', 'Pope,' and the 'Guest of the Evening.' The health of his Worship was proposed by Mr. F. Turgeon, chairman of the organization committee. Mr. Turgeon said that the 25,000 members of the Alliance Nationale were immensely pleased to have a member Montreal's chief magistrate.

After the Mayor had expressed a desire for improved legislation for mutual benefit societies, Mr. F. C. Laberge, in proposing the toast. 'Our Guests', said they wanted laws to prevent societies operating in business without proper guarantees of solvency.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Legislature, said that Mayor Lavallee was justified in uttering a warning cry for more stringent legislation bearing on mutual benefit associations. The accusation was true, but perhaps mutual benefit associations were themselves to blame, for they had never asked the Legislature for redress. As soon as informed of the kind of inspection wantel, any government in office, he said, would not delay granting the necessary legislation.

9 avril 1912. THE WITNESS.

"The Herald"

That a more efficient inspection of mutual benefit associations was necessary, and that special legislation looking towards the accomplishment of this end should be enacted without delay, were the chief sentiments expressed by Mayor L. A. Lavallée. speaking last evening in the 65th Regiment Armory at a banquet tendered him by the Alliance Nationale, of which organization the chief magistrate is the general president. The dinner was given as an expression of congratulation to Mayor Lavallée upon his success in the recent municipal elections.

Mayor Lavallee suggested that the Government should appoint a special commission to study the actual state of affairs in regard to such organizations as well as that of reciprocity regarding the operations of such societies.

Rev. Canon Gauthier, general chaplain of the Alliance Nationale coinciding with the views put forward by Mayor Lavallee sounded a strong note of warning with regard to the taint of Socialism, emphasizing the need of its suppression.

Mr. Tellier, leader of the Opposition in the Provincial Legislature, said the believed that Mayor Lavallée was quite justified in uttering a warning in regard to the need of more strigent regulations as well as legislation for the good working of mutual benefit associations.

Mr. Tellier, who dit not enter into any discussion of provincial politics or even mention the possibility of an election on the near or the distant future, added that he was convinced that any Government at Quebec would do all it could to introduce what legislation might be required with regard to mutual benefit associations.

Communications expressing inability to attend the function were read from His Grace, Archbishop Bruchesi, H. Laporte, Hon. Judge Beaudin, Sir Rodolphe Forget and Henri Bourassa.

9 avril 1912. THE HERALD.

"Le Canada"

Les membres de l'Alliance Nationale of fraient, hier soir, à l'arsenal du 65ième régiment, un banquet à Son Honneur le maire L. A. Lavallée, président de l'Alliance, à l'occasion de l'honneur que lui avaient conféré lescitoyens de Montréal en le choisissant comme maire, le Jer février dernier. Environ deux cent cinquante personnes étalent venues rendre hommage à l'ancien échevin du quartier Lajontaine, devenu premier magistrat de la métropole canadienne.

Un délicieux lunch fut servi, pendant lequel les convives eurent le plaisir d'entendre une musique qui, sans contredit, était fort bien choisie.

A l'heure des toasts, M. F. Turgeon proposa la santé du roi, qui fut accompagnée des hymnes agglais et canadien, puis la santé du Pape, qui fut accompagnée de la marche des Zouaves Pontificaux. M. Turgeon proposa ensuite la santé de M. L. A. Lavallée, président général de l'Alliance Nationale et maire de Montréal.

M. Turgeon dit que si les citoyens ont, en février dernier, choisi M. Lavallée comme maire, c'est qu'ils avaient reconnu que M. Lavallée possédait toutes les qualités nécessaires pour remplir un poste aussi important et qu'il était digne de l'estime et de la confiance de la cité entière.

L'orateur rappela comment M. Lavallée, ne en 1861, d'une famille de cultivateurs, vint à Montréal vingt ans après, avec pour toute fortune une éducation reçue au collège de Joliette. Il dit qu'il avait su par son travail acquérir une position digne d'envie. Il retraça les nombreux et grands services que M. La vallée avait rendus à la mutualité et qu'ayant acquis la confiance de vingt-cinq mille membres de l'Alliance Nationale, il était tout naturel qu'il ait pu acquérir la confiance de la majorité des électeurs de Montréal. M. Turgeon fit remarquer que c'était à M. Lavallée que l'on devait le parc Lafontaine et l'agrandissement du parc Mont-Royal. et que le maire actuel de Montréal n'avait toujours eu pour but que la grandeur et la prospérité de la

M. L. A. Lavallée prit ensuite la parole. Il dit quel plaisir il éprouvait à voir le nombre considérable d'amis et confrères de l'Alliance Nationale qui avaient voulu célébrer d'une fa çon aussi cordiale et aussi manifeste son artombe
honne
hale ét
Montr
rois r
hale;
htérêt
hance
et not
becupe
M, I
liscourait all

e l'of

nce

tuell

M. I

nvée à

M. La

vait re

l'exerce
l'éga
iège
mnée,
épargi
u'une
er et c
et que
our 1
tablies
M. L
ppel à
évesq
ent la
ont au

M. T.

isant

IX SO

M. le ance l'iscouroudrai e l'All ributio atholiq M. le u'elle e tout apitalis

rtant mée mps, r un on à t ère d' ublie t rlerai chan e soc soudr onne l squel1 Le se authie pper

our ne ans cer evait re seme ent.

M. le table

ait ter

nvée à la première magistrature de Montréal. M. Lavallée déclara que l'honneur qui pouait rejaillir de cette haute position devait rember sur la mutualité de la ville. Il dit que honneur d'être président de l'Alliance Natioale était au moins égal à celui d'être maire de dontréal. Il rappelle qu'il était un des cent rois membres qui fondèrent l'Alliance Natioale; et que, d'accord avec lui, tous avaient ntérêt à soutenir une telle société de bienfaiance ayant pour but de maintenir notre race t notre nationalité au rang qu'elles doivent ccuper.

M. Lavallée dans la seconde partie de son scours fit un peu de politique; après avoir ait allusion à la présence de M. Tellier, chef l'opposition au gouvernement de la pronce de Québec, il déclara que la législation tuelle était insuffisante.

M. Lavallée se plaint que le gouvernement exerce pas une surveillance assez rigoureuse l'égard de certaines sociétés qui, ayant leur ège dans la province, entraînaient chaque nnée, hors de celle-ci, une grosse partie de pargne populaire. M. Lavallée voudrait n'une commission soit nommée pour surveilr et contrôler les sociétés de secours mutuels que le gouvernement prenne des mesures our protéger les sociétés convenablement ablies.

M. Lavallée en terminant son discours, fit ppel à M. Tellier, député de Joliette et M. évesque, député de Laval, pour qu'ils prenent la défense des sociétés canadiennes, qui nt actuellement dangereusement menacées. I. T. C. Laberge proposa la santé des invités, isant allusion aux autorités religieuses et ax sociétés soeurs qui avaient bien voulu enyer leurs représentants.

M. le chanoine Gauthier, aumônier de l'Alnce Nationale, en réponse, fit un magistral scours. Il dit qu'il formait deux voeux qu'il oudrait voir se réaliser, grâce au bon travail l'Alliance Nationale. C'est d'abord la conibution de l'Alliance Nationale à l'éducation tholique de ses membres.

M. le chanoine, félicitant l'Alliance de ce 'elle admettait dans ses rangs les memores toutes les classes de la société, aussi bien pitalistes que travailleurs, dit qu'il était imrtant d'opposer à la propagande dangereuse mée parmi les travailleurs depuis quelque nps, la doctrine religieuse, qui savait trour un remède à tous les maux et une consolan à toutes les misères. M. le chanoine sugre d'inscrire dans la revue que l'Alliance blie tous les mois, une page sociale, où l'on rlerait des saines doctrines catholiques. M. chanoine Gauthier parla ensuite du problèe social, que l'Eglise, dit-il, avait tenté de oudre bien avant les législateurs et qui, de nne heure, avait jeté des bases solides sur quelles l'on s'appuie actuellement.

Le second voeu que forme M. le chanoine authier, est que l'Alliance continue à dévepper le sentiment de la patrie. Il dit qu'il ait temps de nous réunir et de nous grouper ur ne pas voir nos droits méconnus comme ns certaines autres provinces; que l'Alliance vait réveiller les coeurs de ses compatriotes semer partout son idée de patriotisme ar-

M. le chanoine Gauthier fut l'objet d'une véable ovation de la part de l'assistance.

M. Tellier, chef de l'opposition dans la pro- souhaité, - de bien vouloir s'intéresser à cette vince de Québec, fut ensuite invité à prendre

M. Tellier fit d'abord l'éloge de M. Lavallée, qu'il connait depuis son enfance, et qui a su obtenir le grand honneur que lui a conféré la ville de Montréal, à l'amélioration et à l'embellissement de laquelle il avait tant travaillé.

Puis à l'exemple de M. Lavallée, M. Tellier toucha un peu à la politique, mais dans un sens tout à fait différent de son prédécesseur. En effet, M. Tellier au lieu de condamner le gouvernement Gouin de n'avoir pu protéger les sociétés de secours mutuels, condamna ces mêmes sociétés qui n'avaient pas su venir à Québec revendiquer auprès de la Législature leurs droits que M. Lavallée trouve méconnus.

En terminant, M. Tellier fit cette déclaration suivante, qui est une défense intégrale de la politique libérale à l'égard des sociétés de secours mutuels: "Je me porte garant de la Législature, soit qu'elle appartienne au parti que je représente, soit qu'elle appartienne au parti que je combats, pour donner justice aux sociétés de secours mutuels, en quelque circonstrance que ce soit."

Plusieurs autres personnes adressèrent la parole, dont M. Gauthier, président de la Société St-JeanBaptiste et M. Ludger Gravel, président des Artisans Canadiens-Français.

Des lettres d'excuses avaient été reçues de Mgr Bruchési, Sir Lomer Gouin, Sir Rodolphe Forget, l'hon, juge Beaudin et de MM, H. La porte, H. Bourassa et A. Labelle.

9 avril 1912. LE CANADA.

Au lendemain de la publication du rapport ci-dessus, le "Canada" contenait la lettre qui

Réponse de M. Lavallée

M. Lavallée, maire de Montréal, nous adresse la lettre suivante, que nous nous faisons un devoir de publier.

Monsieur le directeur,

Je regrette que dans le rapport de l'allocution que j'ai eu l'honneur de faire hier au banquet qui m'a été offert par les membres de l'Alliance Nationale, votre reporter ait cru bon de dire que dans la seconde partie de mon discours j'ai fait "un peu de politique"; que je me suis plaint que le Gouvernement n'exercait pas une surveillance assez rigoureuse à l'égard de certaines sociétés" et que "j'ai blâmé le gouvernement Gouin de n'avoir pas protégé les sociétés de secours mutuels."

Je n'ai fait allusion à aucun gouvernement en particulier. J'ai dit que la loi qui a été adoptée il y a au-delà de vingt ans était insuffisante et j'ai conseillé aux membres de l'Alliance Nationale présents de faire tous leurs efforts auprès de leurs députés respectifs, de quelque politique qu'ils soient, pour qu'un comité d'étude soit formé à la prochaine session et que la loi soit amendée de façon à protéger plus efficacement la petite épargne.

Je n'ai, ni de près ni de loin, essayé de faire de la politique en blâmant le gouvernement actuel sur l'insuffisance de cette loi. Je n'ai fait qu'attirer l'attention des députés de Joliette et de Laval, MM. Tellier et Lévesque, sur cet état de choses et je les ai adjurés, au cas où ils seraient réélus, - ce que je leur ai

question si importante.

Votre bien dévoué, Arsène LAVALLEE.

Enfin, pour clore cet incident, le "Canada" publiait l'article suivant:

"Au banquet de l'Alliance Nationale on a reproché à la législature de Québec de n'avoir pas pourvu à une surveillance efficace de sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et d'assurance mutuelle dans la province. Ce reproche n'est pas sans quelque plausibilité. Les sociétés qui prétendent faire de l'assurance matuelle, soit sur la vie, soit contre la maladie et le chômage sont peut-être un peu trop libres de faire leurs statuts comme elles l'entendent, d'imposer les taux et contributions qu'il leur plait; et il arrive de temps à autre, que, par simple inexpérience de leurs administrateurs, ces sociétés se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs engagements.

Mais la tâche de surveillance qui s'imposerait est hérissée de difficultés, dont la plupart découlent de l'origine même de ces sociétés.

La plupart d'entre elles ont été constituées d'abord en associations libres, autour d'une idée de solidarité religieuse ou professionnelle et tenant plutôt de la charité, de la bienfaisance, que de l'assurance. Le principe même en était reliieux ou social, l'assurance n'était qu'un accessoire. Quelques-unes seulement, lorsquelles eurent atteint une certaine importance, comme l'Union St-Joseph, la Société des Artisans, l'Union St-Pierre, songèrent à se faire donner la personnalité civile; et ce n'est qu'à ce moment que la surveillance de l'Etat pouvait s'exercer sur elles.

L'état se contenta donc de leur faciliter la constitution en corporation, de leur imposer l'obligation de publier les bilans de leurs opérations, etc. Il était impossible d'exiger d'elles l'adoption de taux d'assurance contrôlés. lorsquelles comptaient presque autant sur les dons et les souscriptions, produits de fêtes, etc., que sur les cotisations pour faire honneur à leurs engagements.

Vers 1893 ou 1894, se produisit une floraison extraordinaire de ces sociétés, les unes locales, d'autres venant de l'étranger: Forestiers, Forestiers catholiques, C.M.B.A., etc. Un congrès qui eût lieu à Valleyfield à cette époque, discuta les taux de cotisation et demanda

un contrôle de l'Etat.

Les premières lois provinciales sur le sujet datent de cette époque. Ces lois sont restées à peu près dans l'état forcément expérimental où elles étaient alors. Et c'est, comme l'a dit M. Tellier, un peu la faute des sociétés ellesmêmes, la plupart jalouses de leur autonomie, si le contrôle du gouvernement provincial ne s'est pas fait plus sérieux, plus scientifique. Elles ne l'ont pas demandé, et leurs membres individuellement ne l'ont pas demandé non

Qu'elles s'adressent donc à la législature et nous sommes persuadés que le gouvernement provincial se fera un devoir d'appuyer leur de-

L'écueil que nous prévoyons, sera la difficulté d'inclure dans la législation à faire, les sociétés à base religieuse. Il faudra probablement les séparer des autres.

L'Alliance Nationale, qui s'est, dès le début, imposé l'obligation de pourvoir uniquement par ses cotisations à l'exécution de ses engagements, fournirait un excellent type pour servir de base à une réglémentation générale, et il est dans l'ordre des choses que l'initiative de demander un meilleur contrôle de l'Etat soit prise par elle; qui a su se maintenir toujours en progrès, tandis que tant d'autres ont, après quelques années de prospérité, éprouvé des revers qui ont amené leur dissolution, ou les ont sérieusement embarrassées.

La prochaine session de la législature s'en occupera probablement"

12 avril 1912.

LE CANADA.

CONSEIL GENERAL **Etat Financier** AU 31 MARS, 1912.

CAISSE DE DOTATION.

CAISSE DE DOTATION.	
Hecettes.	
Contributions, \$21,634.60 — Intérêts, \$2,009.00	23,643.60
Balance, 29 février 1912	200,000.00
Déboursés. \$1.	$314.032.69 \\ 12,700.00$
	100.00
\$100.00. Caisse Gén (5 pour cent), \$1.081.73— Divers, \$1.71.	1.083.44
Divers, \$1.71	10 000 11
Palance 31 mars 1912	13,883.44 $300,149.25$
Datance of mais	
\$1, CAISSE CENTRALE DES MALAD	ES
Hecetics	
Contributions, \$2,505.54—Intérêts, etc.,	3,374.45 $48,967.74$
\$868.91	48,967.74
\$	52,342.19
Déboursés	
Indemnités, \$2.901.59 — Rembourse- ments, \$14.00	2.915.59 125.28
Caisse Gén., (5 p. c.), \$125.28—Divers,	125.28
\$	3.040.87
Balance 31 mars 1912	49,301.32
\$	52,342.19
CAISSE D'EPARGNE DES CERC	LES
Depote \$3 173 19 - Interes, \$227.00\$	3,400.19 $143,333.93$
Balance 29 février 1912	
Déboursés \$	146,734.12 94.75
Cercles\$ Balance 31 mars 1912	94.75 146,639.37
Balance 31 mars 1912	
Becatter	146,734.12
Recettes Caisse Dotation et des Malades, (5 p.c.) \$ Rétribution, \$2,264.00 — Drt. & Hon.	1,207.01
Rétribution, \$2,264.00 — Drt. & Hon.,	2,506.50
\$242.50 Revue. \$59.26 — Fournitures, \$232.22	291.48
Intérêts, \$3.19—Dépôts re Prêts, \$182.35	185.54 278.43
Fonds de Secours, \$11.20 — Frais audi-	
\$242.50. Revue, \$59.26 — Fournitures, \$232.22. Intérêts, \$3.19—Dépôts re Prêts, \$182.35 Assurance, Officiers, \$278.43. Fonds de Secours, \$11.20 — Frais audition, \$88.01. Divers, \$54.20.	$\frac{99.21}{54.20}$
Divers, \$34.20	4,622.37
Balance 29 février 1912	795.97
Debourses	0,110.01
Organisation, \$362.16 — Propagande, \$934.85. Fournitures, \$20.00 — Revue, \$136.31. Lumière, \$12.38 — Poste, etc., \$145.63. Papeterie, \$77.56.	1,297.01 156.31
Fournitures, \$20.00 — Revue, \$136.31 Lumière, \$12.38 — Poste, etc., \$145.63.	
Papeterie, \$77.56 Salaires, Officiers, \$291.67 — Empl. Bu-	235.57
Salaires, Officiers, \$291.67 — Empl. Bu-	929.31
Divers, Bureau, \$65.02.	65.02
Papeterie, 37.30 Salaires, Officiers, \$291.67 — Empl. Bu- reau, \$637.64 Divers, Bureau, \$65.02 Frais voy, Off. \$—Session, C. G. Inspection, \$612.85 — Enquêtes, \$109.21 Ass. Gar. Off. Cl. & B. P., \$—Rem- boursement, \$24.00	722.06
Ass. Gar. Off. Cl. & B. P., \$Rem-	24.06
Divers, Bureau, \$65.02.—Session, C. G. Frais voy. off. \$—Session, C. G. Inspection, \$612.85.— Enquêtes, \$109.21 Ass. Gar. off. Cl. & B. P., \$—Remboursement, \$24.00. Divers.	.09
\$	3,429.37 1,988.97
Balance 31 mars 1912	1,988.97
\$	5,418.34
RESUME	200 140 9
Caisse de Dotation, surplus	1,399,149.27 49,301.35 1,988.97 146,639.37
Caisse Générale.	1,988.9
Caisse de Dotation, surplus. \$ Caisse des Malades. \$ Caisse déférale. \$ Caisse d'Epargne. \$ Surplus de Remise.	326.0
Surpius de Reinise	1,498,404.9
PLACEMENTS DES FONDS	1,100,101.0
Fabriques	72.013
Municipalités Scolaires	35,440.0
Prêts Hypothécaires	1,119,877.0
Dépôt Gouvernement N. B	10,000.0
PLACEMENTS DES FONDS Fabriques. \$ Municipalités Scolaires. Municipalités Hybosecaires. Depôt Gouernement N. B. Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, C. B. of C.	94,915.5
Immeuble	01,404.0

Attesté à Montréal, 31 mars 1912.

Certifié correct, O. BOURDON,

DISCOURS PRONONCE PAR M. FRS TURGEON, PRESIDENT DU BAN-**OUET OFFERT A SON HONNEUR** L. A. LAVALLEE. - 8 avril 1912

La tâche qui m'incombe en ce moment est bien lourde et je craindrais de ne pouvoir la remplir à votre satisfaction si je savais ne pouvoir compter sur votre indulgence. Mais sachant que votre bienveilance sera à mon égard égale à l'amitié et à l'estime que vous avez pour l'hôte distingué que nous venons fêter ce soir, je vous souhaite à tous, au nom du comité d'organisation de ce banquet, une cordiale bienvenue.

Le 1er février 1012 est une date qui restera marquée dans l'histoire de la grande Société qui vous invite aujourd'hui à fêter son Président Général, et vous ne doutez pas que c'est avec un orgueil bien légitime que les membres de l'Alliance Nationale ont vu ce jour-là celui qui preside avec tant de distinction aux destinées de leur Association, être choisi pour devenir le premier citoyen de la Métropole canadienne. C'est un honneur que bien peu sont appelés à recueillir. Cependant, il n'y a rien d'étonnant à ce que le Président Général de l'Alliance Nationale l'ait recueilli. Car il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur son passé pour être convaincu qu'il méritait la haute distinction dont il a été l'objet de la part de ses concitopens, et si les citoyens de Montréal l'ont choisi comme Maire de leur ville, c'est qu'ils savaient que celui qui briguait leurs suffrages possédait toutes les qualités nécessaires pour remplir cette importante fonction; c'est qu'il leur avait prouvé dans le passé qu'il méritait toute l'estime et qu'il était digne de toute la confiance que l'on pouvait mettre en lui. Oui! je dis qu'il possédait toutes les qualités, qu'il méritait toute l'estime et qu'il était digne de la confiance que l'on pouvait mettre en lui, et je n'exagère pas. Faisons ensemble un rapide examen de sa carrière pour nous rendre compte de sa valeur et tous nous serons convaincus que notre hôte est appelé à jouer un rôle important parmi ses compatriotes et faire honneur à la race à laquelle il appartient.

Né à Berthier en 1861, humble fils de cultivateur, en 1882, il venait s'établir à Montréal, apportant avec lui pour toute fortune l'instruction qu'il avait puisée dans le collège de Jo-

A son début, tout ne fut pas rose. Des difficultés de toutes sortes se dressèrent sur son chemin et c'est là surtout qu'il prouvent ses qualités supérieures en se dressant par la seule force de son caractère et de son énergie à la hauteur de l'obstacle qu'il a à franchir.

Sachant que la clé du succès sur cette terre est le travail, nous le voyons résolument se mettre à l'oeuvre et sans relâche, presque jour et nuit, il est sur la brèche combattant vaillamment jusqu'à ce que le succès lui soit assuré, et c'est à cette persévérance au travail que nous devons le voir quelques années plus tard briller non seulement au barreau où l'on ne comptait plus ses succès, mais aussi dans le commerce, puisqu'on le considérait déjà comme l'un des plus habiles financiers de la

\$1,498,404,99

J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

Métropole. Et tout en travaillant à se crée une situation enviable dans sa ville d'adoption qui y notre hôte, doué d'un caractère aussi généreu que ferme et déterminé, s'était aperçu exerçant sa profession parmi ses compatriote pour la plupart ouvriers, que les nôtres avaie besoin d'organisation de tous genres et pri cipalement de sociétés de bienfaisance établi sur des bases financières solides.

Etant, par ses qualités et sa générosité, signé d'avance par ses compatriotes com l'un de leur chef, nous le voyons se lancer solument dans le mutualisme. Il serait di cile de calculer le nombre d'heures et de jor qu'il a dépensés pour l'avancement de la n tualité canadienne. Après s'être sacrifié p dant plusieurs années pour l'Union St-Pie et les Artisans Canadiens-Français, en 1802 entrait dans le mouvement de l'organisation la fondation de l'Alliance Nationale et en 18 alors qu'il était encore un tout jeune honn par son travail actif et son dévouement, i recommandait déjà à l'attention de ses irères. Aussi le Conseil Général, connaiss ses qualités supérieures, l'appelait dès 1808 faire partie du bureau de direction, et depi il n'a cessé d'être membre de l'Exécutif. directeur, il est devenu deuxième Vice-Pro dent; de la deuxième Vice-Présidence il pas à la première jusqu'en 1908, alors qu'il fût a pelé à présider aux destinées de cette grat et belle institution qui fait tant d'honneu l'élément catholique de langue française.

Rien d'étonnant si après avoir conquis miration et la confiance des 25,000 membres de l'Alliance Nationale, il ait su conquérir l miration et la confiance de ses compatrie en général. Dès 1900, les citoyens du quarti Lafontaine voulurent que ce soit lui qui, qualité d'échevin fut chargé de défendre conseil de ville les intérêts de cet importa quartier. Aussi, ils n'eurent pas à le regrett puisque, dans le cours des 12 années qu'il représenté ce quartier, il en a fait sinon le pl beau, du moins l'un des plus beaux de la vi de Montréal.

Mais notre distingué concitoyen, malgré occupations et malgré tout le dévouement tout l'intérêt qu'il portait à son quartier e netre grande Société, avait à part cela bition de voir sa ville grande, belle et propère. Et en vue de réaliser cette idée, il a t vaillé constamment depuis dix ans à fusion ner l'administration des différentes municip lités qui environnaient la Métropole, afin qui dans un commun effort, tous les habitants l'Ile de Montréal participent au développ ment et à l'embellissement de la ville. Je au développement parce qu'il ne faut pas pe dre de vue que, en même temps qu'il trava lait à l'agrandissement de la ville, il travaille aussi à son embellissement, en agrandissi nos parcs et nos lieux d'amusement, et c'e à son travail incessant que les citoyens Montréal doivent aujourd'hui le parc Lafe taine, l'embellissement du parc Mont-Royal tant d'autres travaux de ce genre qui ont co tribué dans une si large mesure à l'embelliss ment de notre ville.

Mais si M. le Maire avait prévu et comp qu'en travaillant dans ce sens, Montréal viendrait plus beau et plus grand, il avait col pris aussi, qu'avec cette politique, il attiren

dans ses limites des capitaux considérables qui y développeraient l'industrie et activeraient le commerce, et conséquemment rendraient plus prospère la population de l'Ile de Mont-

Messieurs, le vous ai peut-être retenus longuement à vous énumérer les qualités de nore distingué compatriote et les ocuvres qu'il accomplies, mais soyez assuré que pour être complet et lui rendre justice, il m'aurait fallu vous retenir encore bien plus longtemps. l'espère cependant que tous vous vous joinfrez à moi et lèverez votre verre à la santé de celui que nous estimons et que nous voudrions oir encore bien longtemps Président Général le l'Alliance Nationale et Maire de Montréal.

CARTES DE CERCLES

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est as répété. Les noms des comtés ne sont indiqués que ans les cas où les naroisses portent les mêmes noms ans des comtés différents.

ans des comtes ditterents.
Pour ce qui est des officiers, s'ils ne demeurent pos n dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous le méthionnons nas l'adresse.
ABREVIATIONS. — Cl. signifie Cercle: Sh. P. G., Substitut du P. G.: S. A. Sec. archiviste; T., Trésorier; Md. E., Médecin examinateur.

Le coût de l'insertion d'une carte est de \$1.00 par igne ou partie de ligne d'impr'mé, par année.

No 1—Cl. ST. IOSEPH Mentréal Aue, Genard, Prés. 18 Centre; G. Farin, Md.-F., 282 St. Denie; O. Rourdon, S. A., 201 Versailles: A. Beaudoin, T., 298 Gw. Sein, Ze et de lun, 8 h. pm., sous-sol église St. Joseph No 3—Cl. REAUHARNOIS, Jos. Fortier, S. A.: Andréeduc, T. Rém, 2e mar. 8 h. pm., salle Vachor, No 5—Cl. VILLE MARIE, Mourfeit Ed. Parellet, 11 Garasse; Fv. Daoust, T., 567 St. Antofine; S. I. Giard, Md.-E., 803 Derchester O., 761 Up 2594, Sun 2e et de mar. 8 h. pm., salle Raby, 988 Fulford, No 6—Cl. SACRE-COFUR, Montréal, Rév. F. I., T. Man, Chapelain, Chan, Hon; I. O. Pesant, Sb. P. G., 83 Champlain; I. Wilf, Michaud, Prés. 548 Plessie; G. Mousseau, S.A., 232 Mont Roval F.; W. Dufault, 784 Ontario Est; I. A. Lapiere, Md. E., 401 Plessieun, 2e et de mer. 8h. pm., salle St. Vincent de Paul, No 7—Cl. STE-ANNE DP. REVILEVIE, I. A. boust, S.A.; M. C. Bezner, T. Réun, 3e mer., 712, p.m., Hôtel de Ville.

St Hubert.

n. Hôtel de Ville.

8-Cl. ST-PIEPRE Montréal Théo Rénard, S
St-André; I. A. Mignault, T. 1320 St Hube
20 et 4e ieu., 818h. nn., 258 B andry.
9-Cl. STEGENEVIEVE Co. 13-q-Cartier,
Rolleau, S.A. Isle Bizzat, A. Z. Libersan,
dern. sam., 7 h. n.m., chez le notaire Libersan,

un dern. sam., 7 h. n.m., cheg le notaire Libersan.
No 10—CL ST-CHARLES Montréal. A Lachapelle.
8, 320 Centre: Alex. Bourdon, Md. E. 91 Lapra rie;
Bélisle, S.A., 661 Centre: S. Lanvado. T., 572 Centre.
un. 2e et 4e merc. 8h. p.m., salle Quintal.
No 12—CL ST-HENRI. Montréal. Pat. Pilon. Prés.;
A. Laliberté, S.A., 1124A St-Antoine; P. G. Poirier.
1055 St-Antoine; I. O. A Archambault, Md. E., 180!
tre Dame O., Phone Mount 773. Réun. 2e, 4e jeu.,
p.m., 1882 Notre-Dame O.
No 13—CL ST-IACOURES Montréal. I. E. La Pour.
No. 13—CL ST-IACOURES Montréal.

13-Cl. ST-JACOUES, Montréal. J. E. LaFon-S.A. et T., 174 Parc La Fontaine. Réun. 1er et 3e 3h. p.m., 149 Berri.

15.—Cl. ST-JEROME, Co. Terrebonne. S. Thibau-S.A.; F. P. Vanier, T. Réun. 4e dim., 1 30h, p.m., reau de M S. Thibaudeau.

22-Cl. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois. Oron, S.A.; The Durnin, T. Réun. dern. ven., salle Durnin.

24—Cl. NOTRE-DAME de la GARDE, Isle t, Joseph Lalonde, S.A.; W. Pilon, T. Réun, 3e 2 1-2h. p.m., bureau de M. le curé.

25-Cl, LAROCQUE, Sherbrooke. J. B. Duches S.A.; E. P. Bedard, T. Réun. 3e jeu., 7.30 pm. Wellington

26—CI ST-LOUIS de TERREBONNE, M. l'abbé Comtois, chapelain; J. Art. Limoges, Prés.; Em. ier, S.A. Réun. 2e et 4e mer.

29-Cl. HOCHELAGA, Montréal. A. Roy, S. A. oliette; W. Desjardins, T., 16 Dézéry. Réun. 2e merc., 8h. p.m., 1597 Ste-Catherine Est.

merc., 8h. p.m., 1937 Ste-Catherine Est.
31—Cl. MONTCALM, St-Jacques l'Achigan. Amé-bugas, Prés; Mag. Granger, S.A.; Angelbert Fo-T. Réun. der. dim., 3h., salle publica.
34—Cl. SALABERRY, Valleyfield, M. Chatel, Léopold Laplante, T. Réun. 1er, 3e dim., salle se, rue Ste-Céclie, 1h.

37—Cl. CONTRECOEUR. Emile Lacasse, S.A.; Gervais, T. Reun dern. lun., salle du Conseil, 7h. 142—Cl. ST-VINCENT, Montréal. Jos. Laplante, 12 Fullum; Paul Bilodeau, T., 196 Larivière; Dr ills, Md.-E., 67 Dufresne. Reun. dern. jeu., 8h.,

Granger.
44—Cl. ST-LOUIS, Montréal. G. A. Mailloux,
909 de Montigny Est; Jos. de Vaudreuil, T., 900
bert. Réun. 1er et 3e merc., 8 h. p.m., salle Brault,

No 46—C. RIGAUD. Ubatd Seg in, S. A.; Jules A. Desjardins, T. Rein, dern, dim., au bureau J. A. Desjardins, après véprés. No 49—C. I.ACQUES-CARTIER, Lachine. J. S. A. Ashby, S.A.; Robert Bournet, T. Keun. 2e, 4e mar., 8h, salle Union St. Joseph. No 50—ST GUILLAUME. P. F. Sylvestre, S. A.: L. A. D. Gauthier, T. No 54—Cl. ST-IEAN CHRYSOSTOME, Co. Chatcauguay, J. E. Deronie, S.A.; A. J. Toupin, T. et Md. E. Reun, dern. jeu., 7h, p.m., salle du Conseil. No 58—Cl. STE-IUSTINE. Georges Desparois, S.A.; N. Bédard, T. Réun. dern. dim., 3h, p.m., chez M. Ls. Jaauther. No 46-Cl. RIGAUD. Ubald Séguin, S. A.: Jules Desjardins, T. Réun, dern, dim., au bureau I. A.

N. Bédard, T. Réun, dern, dim., en. p.m., b. 18. Landiber, l. N. D. de HULL. Hor, Pitre, S.A., 25. Britania; Henri Belanger, T., 119 Principale, Réun, 118 Principale, Réun, 118 Principale, 25. de mar., 8h. No. 65-Cl. S.F. FRANCOIS-XAVIER, L'Epiphanie, Médard Forest, S. A.; Geo, Dufort, N.P., T. Réun, dern, mer., chez, M. Dufort, N.P., T. Réun, dern, mer., chez, M. Dufort, N.P., No. 66-Cl. LAPRAIRIE, Alph. Distanceau, S.A.; 1. B. Hébert, T. Réun, de lun, chez M. Dam, Gravel, 8h.

Hebert, T., Réun, de lun, chez M. Dam, Gravel, 8h.
 67—CI, ST, HYACINTHE, Hor, S, Gerwarin, N.P.,
 A., 93, Mondor; Ephrem Proulx, T., 116, St-Auto'ne;
 J. A. Vigerr, Md. E., 184 Giroulard, Réun, 1er, 3c acre, 86
 St-Simon, 8h. p.m.
 No 69—Cl. ST-GEORGES, Malsonneuive, Olivier, Lavriune, Prés., 429
 Dorichi, J. B. A. Quintal, M.D.,
 A., 171
 Letourneuix; Léon Houle, T., 305
 Adam, Gun, 8h. pm., 180
 Letourneux.

No 69

merc., 86 St.Simon, 8n pm.

No 69-CL ST-GEO:GES, Maisonneiive, Olivier, Lafortune, Prés., 429 Dorion; I. B A. Quintal, M.D., S.A., 171 Letourneitx; Léon Houle, T., 305 Adam, Réun, 3e lun., 8h. nm., 180 Letourneitx.

No 72-CL ST-BARTHELE MY, Rév. Régis Bonin-Chapelain; Jos. Lafontaine, Sb. P.G.; Jacques Normand-Prés: E. Lendry, Md.-E.; Will, Dumontier, SA.; Chs. Li-Heureux, T. Réunion 2e ieu., 7,30h. p.m., No 78-CL ST-IEAN, A. J. Albaire, S.A.; A. E. L'Ecuyer, T., 46 Jacques-Cartier, Réun, 2e et 4e mirc. 7,12h. p.m., salle Grégoire.

No 79-CL BOURGET, Montréal, A. Corsin, Md.-E. et T., 218 Maisonneuve; Tél, E. 37°5; Burcau ouv. tous les jours de semainq de 10h. am. à 8h. p.m. Réun. 2e 4e mer., 784 Ste-Catherine E.

No 80-CL PIERREVILLE, H. L. Shooner, S.A.; R. Shooner, T. Réun dern, dim. 3h. p.m., salle Shooner.

R. Shooner, T. Réun dern, dim. 3h. p.m., salle Shooner.

R. Shooner, T. Réun dern, dim. 3h. p.m., salle Shooner.

Tottier, T. T. Réun, 2e, 4e lun., 7,30h. p.m., salle Trottier.

Trottier.

No 92—Cl. ST.JOACHIM. Louiseville. J. A. Vede boncoeur, S.A.: L. A. Nobert. T. Réun. 15 et dernier du mois, édifice Bélair, 8,30h. p.m.

No 100—Cl. ST.FRANCOIS d'ASSISE. Beauceville. E. O. Lemieux, S.A.; God. Lachance, T. Réun. dern. vend, 7th. p.m., salle Lachance.

No 101—Cl. de la BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce. S. Paquiet, S.A.; Los Perifin Bégn, T. Réun. dern. dim., à la salle publique, 1,30h. pm.

No 107-Cl ST-CYPRIEN, Napierville. P. Ras-court, S.-A. et T. Réin, 4e lun., 7h. p.m.

No 107-Cl ST-CYPRIEN, Napserville, P. Ratcourt, S.-A. et T. Reim, de linn, Th. p.m.
No 108-Cl. CHAMPILAIN, Ouebec, Rev. Adel. Turmel, Chanelain, N. E. Pasillen, Sb. p. G. 358 St-Jean; Ios Rondeau, Prés. 242 d'Aignillon, I. N. Gisgras, S.A., 29 Berthelot, J. E. Rondrau, T. 418 St-Jean Reim, 2e et 4e mor., 8b. p.m., 87 d'Aignillon, No 112-Cl, de LORIMIFR, Montréal. Léon Desautels, Prés., 796 Marie-Anne E.; Mai, Paquette, S. A., 169 Drolet; Wilfrid Fortier, T., 69 Garnier; I. R. Picard, Md.-E., 123D Christophe Colomb, Reim, 2e et 4e jeu. Sh. p.m., an No 626 Parc LaFontaine.
No 114-Cl. ST-EUSEBE, Montréal. Emile Clermont. S.A., 1232 Ontario E.; I. A. Ranger, Md.-E. et T., 1228 Ontario, E.; I. A. Ranger, Md.-E. et T., 1228 Ontario, Est. Reim, 4e merc., à l'ancien presbytère de St-Eusebe, rue Fullum, 8.15b, p.m.
No 116-Cl. N.-D. de GRANBY. Clarence Fortin. salle St-Jean-Baptiste.
No 117-Cl. ST-AUGUSTE, Montréal, J. A. Delorme.

S.A.; P. A. Peltier, T. Réun, dern, mar., 7.30's, p.m.salle St-Jean-Baptiste.

No 117-Cl. ST.AUCUSTE, Montréal, J. A. Delorme, S.A., 2331 Waverly; I.S. DesRosiers, T. 2354 St Iarues Réun, 1er, 3e mar., 2231 Notre-Dume O., Sh. No 118-Cl. GARNEAU, Montréal, Moise Vincent, S.A., 1019 Cartier; Ios, Labelle, T., 199 Vinet, Réun, 3e merc., salle Duvernay, 45 Vinet, 8h. p.m., No 119-Cl. ST-TITE, Abbé I. B. Grenier, curé, chap.; Abbé J. C. Grenier, vic., Sb. P.G.; J. P. Jacob, S.A. et T.; I. N. E. Lacoursiere, Md-E. Réun, 3e dim., 2h. p.m., salle Leduc.

No 124-Cl. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières, Pierre Leclere, S. A., 146 St-Olier; L. G. Jourda'n, T., 28 St-Frs-Xavier, Réun, 1er, 3e mar, 8h., 29 du Platon No 125-Cl. STE-GENEVIEVE DE BATISCAN, Rév. M. le curé J. A. Lesieur, Chanela'n; Donnt Baribeau, Sb. P. G.; Alex, Veilleux, Prés; L.M.J. Thibaut, SA.; O. Duval, T.; Paul Trudel, Md-E. Réun, deradim, après la messe, à la salle Biron.

No 126-Cl. STE-DOUARD, Montréal, T. Ratelle, S.A., 3043 Hôtel de Ville; I. B. Beaudry, T. 671 Huntly, Réun, 2e, 4e mar., salle St-Edouard, 358 Beaubien, 8h. No 127-Cl. OLIER, Montréal, Yvon Lamontagne, Prés; Augustin Comte, S.A., 148 t-Urbain, I. & A. Lamarre, T., 252 St-Denis; O. Noel, M.-E., 136 Parc La-Fontaine, Réun, 4e mar, à la salle Lebeau, 777 Heari-Julien, 8h. p.m.

Pierre; Eug. Gauron, T. Reun. 2e dim., salle Gauron.
No. 146—Cl. STE-MARIE, Montréal. Euclide Daignault, S. A., 833 Charlevoix; J. A. Giard, T., 1151
Bordeaux; J. N. Picotte, Md.-E., 201 St-Hubert. Tel.
E. 1151. Reun. 2e et de jeut, 149 Berri, 8h.
No. 148—Cl. CHENIER, Montréal. Gaud. Guay, S.A.
755 Centre; Georges Guy, 325 Workman; Alex. Bourdon, Md.-E., 94 Laprairie. Réun. 2e mar., 8.15h. p.m.,
992 Charlevoix.

No 149—Cl. STJEAN-BAPTISTE. Montréal, E. A. Desroches, S.A., 119 Boyer, R. F. Lachance, T., 715 Henri-Julien, P. Barrette, Md. F., 1051 St-Denis, Réun. 2e, 4e ven., 777 Henri-Julien, Sh. n.fl. No 150—Cl. LARTIGUE, Montréal, Ros, Bergeron, Sb. P.G.; Aldéric Lach-pelle, Prés.; C. F. Jacas, S.A.; J. Laxoie, T., 26 B. meau, quart. Lgue Pte; J. F. Deschatelets, Md. F. Keun. der. dim., th. p.m., salle Guy, Beaurivagath.

Beaurivage. No. 154—Cl. TACHE, Winnipeg, Man. J. A. Rhéaume, S.A., 779 Winnipeg; A. S. Piédalue, T., 748 Victor, Réun. 3e dim., 3h. p.m., soubassement église du Sacré-

Coetir. No 153—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés ; Z. No 155—Cl. LETELLIER, Man. Jos. Côté, Prés ; Z. Dumontier, V.-P.; Euc Desautels, S.-A. et T. Réun. 2e dim, 8h. p.m., salle municipale.

No 158—Ct. LECLERC, Woonsocket, R. I. Tames ontaine, S.A., 195 Gaulin; J. B. A. Savard, T., 378 ark Place, Réun, 1er et 3e dim., 2h. p.m., au Cercle lational. Edl. Commercial, rue Ma'n. National.

National. Edf. Commercial, rue Ma'n.

No 160 - Cl. VERDIUN, J. A. A. Leclair, S.A., 276
de l'église; Edgar St.Onge, T., 37 de l'église. Réun.

Er, 3e mar, salle Collège Commercial, ave Galt, 8h, p.m.

No 162 - Cl. STE-SCHOLASTIOUE. Jos. Savage,

C.A.; S. Lamarche, Md.-E. et T. Réun. dern. merc..

No 163 - Cl. DOLLARD, Montréal, T. Blais, Prés.,

286 Liverpool; N. Desjardius, S.A., 149a Clarke; Isue

Coulet, T., 246 Hibernia. Réun. 1cr., 3e mar., 8h, p.m.,

salle Unity, 590 Wellington.

No 170 Cl. LEON XIII, Montréal. R. Gue S.A., 500 St-Christophe; Elz. Morency, T., 1489 Hübert; A. G. A. Ricard, Md. E., 473 St-Denis. R. 4e jeu., 571 Berri, 8h. p.m.

No. 171—Cl. CREMAZIE, Montréal. Nap. Royal. Prés. 40 de Gaspé; Nap. Girard, S.A., 1313 Hóvel de Ville; Alex. Drouin, T., 87 Lautier E.; Dr E. Peltier, Md. E., 1820 Blv. St.Laurent. Réun. 2e. 4e mar., édifice Bq. des Marchands, 8h. p.m.

Bq. des Marchands, 8h. p.m.

No 173—Cl. CONTANT, Montréal Heiri Lachance,
Prés., 1450 St-Hubert; Edouard Durette, S.A., 463 Aniherst; Ern. Laquerre, T., 474 Dorchester E.; J. E.
Bastien, Md.-E., 176 Visitation, Tél. Beil Est, 3424,
Réun, 2e, 4e merc., 567 de Montigny Est, 8h. p. m.

No 174—Cl. ST-IEAN de la CROIX, Montréal. D.

Juteau, Prés., 1019 Clarke; H. Parad s. S.A., et T.

2055 St-Dominique, Réun, 2e, 4e merc., 8h. p.m., salle
du collège, 21 St-Zotique,
No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal. R. Huberdeau,

du collège, 21 St-Zotique.

No 177—Cl. PAPINEAU, Montréal
S.A., 23 Dufresne; I. A. Favreau, T., 31 Dufresne.
Réun, ler, 3e lun, salle Granger, 82 Iberville, 8h. p.m.
No 179—Cl. ST-CAMILLE, Co. Wolfe, Anatole
Beathien, S.A. et T. Réun, dern. lu1, salle publique, 8h.
No 182—Cl. RACINE, Weedon, J. P. C. Lemieux,
S.A., T. et Md.-E. Réun, 3e sam, salle Mercier, 7h.
No 183—Cl. ST-PRUSI-LE, Co. Champlain, J. P.,
Houde, S.A.; Isidore Houde, T. Réun, 2e merc., 7 30h.
p.m., à Pibel St-Prosper.
No 186—Cl. ST-ALPHONSE, Thetford Mines. Chy
Va.llancourt, S.A. et T. Réun, dern. dim., salle Perron.
12.30 h. p.m.

No 187-Cl. ST-APOLLINAIRE. Emile Rousseau, A., Benj. Demers, T. Réun. dern. sam., salle Lafleur. h. p. m.

7h. p. m.
No 189-Cl. ST.DESIRE Black Lake, C. D. Paradis, Prés. et Md.-E.; Jean Napert, V.-Prés.; David Champagne, S.A.; J. R. Ouellette, T. Keun, 3e dim., salle des Forestiers, Ih. pm.
No 190-Cl. ST.FERDLINAND, P. A. Roberge, S.A. et T. Reun, le 28 du mois, salle Roberge, 8h. p.m.
No 194-Cl. ST-BERNARDIN, Waterloo, Co. Sheford, Jos, M. Bourgecois, S.A. et T. Reun, 3e dim. aprés grand messe, salle de la Fabrique,
No 195-Cl. DUMOULLIN, Yamachiche, A. J. Descoteaux, S.A. et T. Reun, dern, dim., 3h., salle Descoteaux.

200-Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, Ascot Cor No 200-Cl. ST-STANISLAS d'ASCOT, ASCO CAI-r. Théod. Goyette, S.A.; J. B. Morin, T. Réun, 2e m., après la messe, salle Forestiers Catholiques. No 204-Cl. P1E X, West Shefford. J. H. LaRose, S.

No 204—Cl. PIE A, West Shelhold, J. L., et T. Réun, dern , jeu, salle Eim Grove, 7,30h. p.m. No 206—Cl. I.AFONTA.NE, Montréal. Nap. Lalonde b r.C., 285 Chateauguay; I. N. Riendeau, Pres., 567 Lentre; P. Dulude, S.A. 130 Gait, Verdun; T. Colette, T., 708 Charlevoix, Réun. 1er. 3e mar., 750 Charlevoix, Réun. 1er. 3e ma No 205—Cl. LAPONTA, N.E. Montréal. Nap. Lalonde. Sò 1-to., 255 Chateauguay; L. N. Riendeau, Pres., 567 Centre; P. Dulude, S.A., 120 Gait, Verdun; T. Collette, T., 708 Charlevoix. Réun. 1et, 3e mar., 750 Charlevoix, Sh. p.m. No 207—Cl. ST-DENIS, Co. St-Hyacinthe J. O. Vézina, S.A.; L. E. Charron, T. Réun. 4e dim., à 11h. a.m., à la salle publique.

No 208—Cl. ST-OURS. J. M. Richard, N.P., S.A.; J. H. A. Larose, T. et Md.-E. Réun. 3e dim., à midi. chez M. Richard, N.P.

No 209—Cl. COURCELLES. Geo. Garant, S.A.; Nap. Brousseau, T. Réun. 2e dim., 3h. p.m., chez le Trésorier. No 210—Cl. ST-VITAI, Lambton. Valm. Deveau. S. A.; Elzéar Deveau, T. Réun. 3e dim., à la salle publique, 11h. a.m.

A.; Elzéar Deveau, T. Réun, 3e dim., à la salle publique, 11h. am.
No 213—Cl. ST-ROCH, Co, L'Assomption. Arc, Lebeau, S.A. et T.; J. A. Labréche, Md.-E. Réuns dern. dim., après vèpres, chez le Secrétaire,
No 217—Cl. STE-PRAXEDE, Bromptonville, J. O. Desmarais, S.A.; Ernest Bélanger, T. Réun. dern. mar. 7h. p.m., salle du Conseil Municipal.
No 219—Cl. GRAVEL, L'Avenir. Jos. Garoq, S.A. et Md.-E.; J. C. St-Amant, N.P., T. Réun. 3e jeu. 7h. bureau du notaire St-Amant.
No 221—Cl. ST-MALACHIE, Ormstown. L. A. Rousseau, N.P., S.A.; J. E. Daoust, T. Réun. dern dm., sale de la vieille école, 11.30h. a.m. No 222—Cl. GARDIE CHAMITLAIN, Québec. J. A. Plamondon, Prés.; J. O. Bélanger, S.A., 246 Richelleu; Jos. Molfet, T. 127 des Fossés. Réun. 3e jeu., 8h. pm. 3 rue Charest.

3 rue Charest.

No 224-Cl. IMMACULEE CONCEPTION, Cookshire. Art. Laprise, S. A.; M. L. Rousseau, T. Reun. 3e dim., 7.30h, p.m., école catholique, village. No 231-Cl. La VIOLETTE, Capelton. Cléop. Carbonneau, S.A. et T. Réun. 1er dim., 1h, p.m., à la sacristie.

No 233—Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés., 88 King; Alb. C. Demers, S.A. et T., 13c Gillespie. Réun. 2e dim., 13oh. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.
No 235—Cl. ROBERVÂL., Asbestos. J. O. A. Delisle, incsse, salle Brineau.
No 236—Cl. de BEAUJEU, Wotton Elz. Côté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., a midi, salle publique du village.
No 240—Cl. Reun. S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. No 240—Cl. RouSSIN. Pointe-aux. Trembles. Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., Th. p.m., chez M. O. Gervais.
No 244—Cl. ST. THOLI, P.P.E. Windsor Mills. W. Braun. Prés. S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., soubassement de la sacristie.
No 246—Cl. ST. THOM, 7. 30h., chez M. Fra Audet. S. A. et T. Réun. 3e dim., 7 soh., chez M. Fra Audet. No 247—Cl. STE-EULALIE. Red. Phil. Ducharme. Chapelain; A. Gaudet. Prés.; P. de Néri Richard. S.A. et T. Réun. 3e sam. 8h. p.m., chex Island. Co. Stanstead. P. X. Leillanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., Å mid.
No 251—Cl. de La PELTRIE. Rock Island. Co. Stanstead. P. X. Leillanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. Sille des Forestiers Candon.
No 253—Cl. ARTHARASKA. A. A. Picher, S. A.; F. X. Leillanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. Sille des Forestiers Candon.
No 263—Cl. RIVIERFE-PIERRE. Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11-2h. p.m., salle publique du Consell.
No 287—Cl. ROVAI, Montréal, I. D. Marcgette, S. A., 1002 Sanguinet Alex. porcel paroissial.

du Conseil.

No 267-Cl. ROYAL, Montréal. I. D. Marcotte, S. A., 1002 Sangu'net; Alex. Drouin. T., 87 Ave Laurier E. Réun. 4e ven, 8h. p.m., salle du cercle paroissial. No 279-Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome. I. A. Gineras, S. A.; L. I. Ledoux, T. Réun. dern. dim. après grand'messe, à la sacristie.

après grand messe, a la sacrisie.

No 284—Cl. ST-PRIME. Co. Chicoutimi. Phydime Gauthier, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. Phyd. Gauthier.

No 295—Cl. STE-AGA-HE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.

Forget, No 302—Cl. OKA, Adolphe Chéné, S.A.; I. W. Ouimet, T. et Md. E. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au

Charette.
No 333—Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. I., Millette, S.A., 588, 6e av., Rosemont; Luc Payant, T.,
336, 7ème ave.
Réun 2e. de ven. 8h. p.m., soubassement égiles Ste-Philomène de Rosemont.

ment égise Ste-Philomène de Rosemont.

No 334—Cl. DORION, Broughton Est. Alph Casgrain, S.A.; J. E. Ciche, Md. E. et T. Réun. 3e mer., a la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 338—Cl. La TUQUE, Co. Champlain, Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m.

No 349—Etcn. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio, Champlain, P. C. C. S. A. (125 St. Charles; J. Ls Prud homme, T., 352 av. Décarie, Réun. 1er, 3e merc, 8h. p.m., 538 av. Décarie, Réun. 1er, 3e merc, 8h. p.m., 538 av. Décarie, No 343—Cl. LAVALLEE, Montréal. R. Lefrançois, S.A. 528C Gilford; J. N. Garceau, T., 336 de Lanaudière. Réun. 2e, 4e mar., 8h. p.m., salle St-Stanislas. No 344—de La VERENDRYE, Ste-Agahe, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md.-E. Réun dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

Bonin, S.A. et Md. E. Reun, dern, dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347—La PERADE, Ste-Anne de la Pérade. Emile Langlois, S.A.; Z. Paquin, T. Réun, 3e dim., 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

No 354—Cl. MORNVILLE, Alberta. I. A. Nantel. S.A.; J. Art. Loiseau, T. Réun, 2e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355—Cl. ST. ALBERT, Alberta.

Narc. St. Jean.

S.A.; Jos. Ouimet, T. Bernyal, B. Marc. St. Jean.

S.A.; Jos. Ouimet, T. Bernyal, B. Marc. St. Jean.

No 364—Cl. ST. M. Weun, 2. June 19.

No 364—Cl. CALGARY, Alberta. J. C. Thérien, S.A. Consolius, S.A. St. Lean. St. Lean.

No 366—Cl. CALGARY, Alberta. J. L. Olivier, S.A. St. T. Réun, 3e lun, 13. p.m., 3l. salle de l'alise du Sacre-Coeur.

No 367—Cl. V.-D. DE STANBRINGE, Art. Denault, S.A. et T. Reun, 2e verill 7.34h. salle Bedard.

Droits d'entrée pour devenir membre de L'ALLIANCE NATIONALE "l'Alliance Nationale"

Pour	certificats	de pa	rticipatio	n de	\$ 500 1000		
**	**	44	**		2000	 2.00	
66	**	44	**		3000	 . 3.00	
Droi	t d'inscript oraire d'ex	ion à	la Caisse médical.	des I	Malades	 0.50	

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Age & l'ad-	\$500.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	Age à l'ad- mission	\$500.00	\$1000 00	\$3000.00	\$8000.00
16 17		1 10	\$ 2.20	\$ 8.30	Ans			\$	5
10	0.55	1 10 1.10	2.20	3.30	86	1 00	1.95	8.90	5.98
17	.55	1.10	2.20	8 80	87	1.05	2 05	4.10	6.15
18	65	1.10	2.20	8 85	88	1 10	2.15	4 80	6. 45
10	. 55	1.10	2.20	8.40	89	1.15	2 25	4.50	6.75
20	. 55	1.15	2 80	8 45	40	1.20	2.31	4.70	7.05
21 22	.60	1.15	2.80	8.50	41	1.25	2 45	4.90	7.85
22	60	10	2 40	8.60	42	1 80	2 55	5.10	7.68
28 24	60	1.20	2.50	8.70	48	1.35	2 70	5.40	8.18
26	60	1.25	2 60	8 85	44	1 40	2 85	5.70	8.58
26	65	1.80	2.70	4 00	45	1 50	3.00	6 00	9.00
26	.65	1.85	2.80	4 15	46	1 60	8.20	6 40	9.60
28	70	1.40	2.90	4.80	47	1 70	3 40	6.80	10.20
29	.70	1.45	8.00	4.45	48	1.80	3 60	7.20	10.80
80	.75	1 55	8.10	1.65	49	1 90	3 80	7.60	11 40
81	.75	1.60	3.20	4.80	50	2 00	4 05	8 10	12.1
82	80	1 65	8 80	4.95	51	2 15	4 30	8 60	12.90
88	85	1.70	8 40	5.10	52	2 80	4 60	9 20	18 8
84	91	1 80	8-60	5.40	58	2.50	4 95	9.90	14 8
86	95	1.90	8.80	5 70	54	2.65	6 80	1	15 9

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Forget. No 302-Cl. OKA. Adolphe Chéné, S.A.; I. W. Ouimet, T. et Md. E. Réun. 3e dim., 1.30h. p.m., au collège.	ıar	it des		tributi						lilicat
No 209—Cl. STALEXANDRE. Co. Institute of the Bergeron, SA.: Germain Raties, T. Reim. 3e dimaprès la messe, à la salle publique. No 311—Cl. VILLERAY. Mentréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 de Chateaubriand I. Se. Roy, T., 2473.	Age a l'ad-	3	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00	ge a 'ad-	\$600.00	\$1000.00	\$2000.00	\$3000.00
Raymond, 3163 St-Hyorris, Roxton Pond, Félix La- rose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun, dern, dim., après la messe, chez M. F. Larose, Dalhousie, N.B. Stan, Blan- chard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun, 3e dim., à 4b. p.m., salle à Dalhouste, T.F. Montréal Hector Cha- rette, S.A. 629 Mentana; R. Millette, T., 637 B.rri, Reun, 1er, 3e ein., 8b. p.m., 149 Berri, No. 320—CL D'AMOUR, Edmundston, Co. Mada- was M.B. René U. Beaul'eu, S.A.; Euséhe La oie, T. Réun, 1er, 3e dim., 1.30b, p.m., salle Edr. Ouellet T. Rein, 18 astille, S.A. et T. Réun, 3e ven., à 8b. p.m., chez M. Syl. Martin, No. 325—CL MOREAU, St-Marc, Co. Verchères, Clo- vis O. Senécal, S.A. et T. Réun 1er dim., après la messe, salle publique, No. 327—Cl. ST-ARSENE, Montréal, Jos. E, Laforest, No. 327—Cl. ST-ARSENE, Jos. Beauvais, T., 1951 S.A., 2001 Bid. St-Laurent; Jos. Beauvais, T., 1951	16 17 16 16 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18	0.45 .45 .45 .45 .50 .50 .50 .55 .55 .60 .95 .95 .70 .75	\$ 0.90 90 90 90 95 1.00 1.06 1.10 1.16 1.20 1.25 1.35 1.40 1.15 1.50 1.56	\$ 1.80 1.80 1.85 1.95 2.00 2.05 2.10 2.20 2.20 2.40 2.45 2.56 2.75 2.85 2.95 8.05	\$ 2.75 2.75 2.75 2.80 2.85 2.90 8.00 8.10 3.40 3.50 3.60 8.70 3.85 3.95 4.10 4.25	88 89 40 41 42 48 44 45 46 47 48 49 50 51 52 58 54	\$.80 .80 .86 .85 .90 .95 1.00 1.05 1.10 1.15 1.20 1.20 1.35 1.40 1.55 1.65 1.75	\$ 1.60 1.65 1.75 1.80 1.90 2.10 2.20 2.30 2.40 2.50 2.60 2.70 2.85 3.05 3.15 8.30 3.50	\$ 3. 15 8. 84 3. 45 3. 45 3. 55 8. 70 4. 20 4. 40 4. 40 4. 80 5. 00 5. 20 6. 60 6. 65 7. 00	\$ 4.75 4.95 5.15 5.35 5.75 6.00 6.25 6.85 7.15 7.80 8.20 8.60 9.00 9.45 9.45 9.45
Delaroche Réun le. 3e metr., No. 328—Cl. d'AlGUILLON, Ducemont, L. P. Las- nier, SA., 1097 Van Horne; W. Brodeur, T., 650 Bloomfield, Reun., dern. merc., 8h., à l'école Ste-Made- leine, rue Bloomfield. No. 390—Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Orignal. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h., chez M. E. Charette, No. 333—Cl. CHATE, AUBRIAND, Montréal. L. Mil- lette, S.A., 588, 6e av. Rosemont; Luc Payant, T.,	bre ma	s qui	se son	utions	its por	ssous ir rec	sont	les bén	éfices	s mem- hebdo- inscrip-

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
16	35 35		40	Aus	Cus	Aus	
17		28	40	90	47	47	62
18	85	29	41	88	1 37	**	45
19	36	80	41	89	48	48	65 70
20	36	81	42	40	49	49	70
91	87	32	42	41	50	50	76
22	87	33	43	42	51	51	80
28	38	94	48	43	53	52	85
20	38	85	44	44	55	58	95
29		86	12	45	47 48 49 50 51 53 55	51 52 58 54	1.00
26	39	an or	10	40	50		1.00

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Beaudin, Loranger, St-Germain & Guerin

AVOCATS

30, RUE SAINT - JACQUES

Imp "La Pairle"

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS " L'ALLIANCE NATIONALE " A MONTREAL

B. P. Boite 37 57, Avenue Viger Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

S. G. Mgr P. Bruchési . . Président Honoraire M. le Chanoine G. Gauthier,

BUREAU EXECUTIF

. Président Général . Ancien Prés. Général Ls-Arsène Lavallée C.R. Jos. Contant, pharmacien

F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil, Ier V.-Prés Gén. Chs Duquette, comptable 2ème V.-Prés Gén. Secrétaire Général Trésorier Général Georges Monet, comptable . A. St.-Cyr courtier d'ass. Théo. Cypihot M.D., . . . Médecin en Chef Eug.-H., Godin, avocat . . . Aviseur Légal Aviseur Légal Brnest Brossard, gérant de banque L.-O. Dauray, N.P., Directeur Directeur Directeur Frs Fauteux, avocat P.-H. Bédard, M. D., Directeur A. Lapierre, M. D., . Département d'Organisation et d'Inspection

Chs Duquette, Inspecteur en Che G.-H. Vaillancourt, . . . Organisateur PLACEMENTS

A, ST-CYR, Trésorier Général Heures de Bureau : 11% A. M. à 12% P. M. Percepteur (Art. 198)

M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER

Alliance Nationale

Capital de Réserve Dans sa caise de dotation, (assurance

de vie, 31 Mars 1912 . . Dans ses caisses locales des malades, 261 140 92 au ler Janvier 1911 Dans sa caisse centrale des malades 49,301.01

31 Mars 1912 . .

Total 1,609,591.18

. . . Organisateur

Après 19 ans d'opération

Hffectif : 22,766 m. mbr. eu règle au let Fév. 1912. Nombre de cercles et gle au let Mai 1912 . Nombre de bureaux de eres ption en règle au let Mai 1912 .

FONDEE EN 1900

Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal.

Président : M. H. Laporte Gérant Général : M. Tancrède Bienvenu Capital Autorisé, - - - Capital Payé - - - Réserve et Surplus -

Département d'Épargne ordinaire @ 3% 44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépots à cette Institution.

Banque d'Hochelaga

MONTREAL

Capital autorisé: \$ 4,000,000 Capital payé: - \$ 3,000,000 Fonds de reserve et surplus \$ 2,650,000 Total de l'actif au-dela de \$26,000,000

La Lanque a QUATORZE bureaux dans la vill elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuve être retirés à volonté et sur lesquels elle paie à d'intérat DRUX FOIS par annés.